



Conflict of Interest and Ethics Commissioner
Commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique

CONFIDENTIEL

Demande d'enquête en vertu du paragraphe 27(1) du *Code régissant les conflits d'intérêts des députés*

Veillez envoyer le formulaire signé et complété par courriel ou par la poste à l'adresse suivante :

Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique
Parlement du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
info@cie.parl.gc.ca

A. Renseignements généraux

En vertu du paragraphe 27(1) du *Code régissant les conflits d'intérêts des députés* (Code), la députée ou le député qui a des motifs raisonnables de croire qu'une autre députée ou un autre député n'a pas respecté ses obligations aux termes du Code peut demander la tenue d'une enquête.

Veillez inscrire vos coordonnées en tant que députée ou député :

Nom

Titre

Adresse

Téléphone

Courriel

B. Identité de la députée ou du député visé par les allégations

Veuillez identifier la ou les personnes qui auraient contrevenu au Code :

Nom

Titre

Adresse

Téléphone

Courriel

Nom

Titre

Adresse

Téléphone

Courriel

[Ajouter des feuilles au besoin]

C. Motifs de la demande d'enquête

Selon le paragraphe 27(2) du Code, lorsqu'une députée ou un député fait une demande d'enquête, il doit y énoncer 1) les allégations des obligations non respectées ainsi qu'un renvoi à la ou aux dispositions pertinentes du Code et 2) les motifs raisonnables lui donnant à penser qu'une autre députée ou un autre député n'a pas respecté ses obligations en vertu du Code.

Infraction(s) alléguée(s) et disposition(s) pertinente(s) du Code

Liste des événements ou des faits pertinents appuyant vos motifs raisonnables de croire que le Code a été enfreint

Veillez indiquer si vous avez fourni de la documentation connexe : Oui Non

Veillez joindre toute documentation connexe à votre demande d'enquête.

[Ajouter des feuilles au besoin]

D. Attestation

Je fais la présente demande d'enquête de bonne foi et j'atteste que toute l'information fournie est, à ma connaissance, véridique et exacte.

Je comprends qu'il m'incombe de fournir toute l'information requise dans le présent formulaire et d'y joindre toute documentation pertinente en ma possession qui pourrait appuyer ma demande.

Signature

Date

Remarque : La députée ou le député qui demande une enquête ne peut formuler aucun commentaire public sur cette dernière jusqu'à ce que l'examen préliminaire ait été complété et que les deux membres de la députation aient été avisés de la décision de la ou du commissaire.

La ou le commissaire doit mener toutes les enquêtes à huis clos et s'abstenir de commenter publiquement un examen préliminaire ou une enquête, sauf pour confirmer qu'un examen préliminaire a pris fin ou pour décrire les raisons de ne pas procéder à une enquête lorsque la question se rapportant à cette dernière est déjà du domaine public.

Les députées et députés sont tenus de collaborer avec la ou le commissaire dans toute enquête.